



Samedi 27 septembre 2008

Sport



Loisirs



Culture 2008



**AU CENTRE RÉGIONAL JEUNESSE SPORTS
DE YERVILLE**

SOMMAIRE

<i>Mot de la presidente.....</i>	<i>3</i>
<i>Yerville et ses accès</i>	<i>4</i>
<i>Programme de la journée</i>	<i>5</i>
<i>Responsables d 'activités :.....</i>	<i>6</i>
<i>Règlement général.....</i>	<i>7</i>
<i>Animations enfants</i>	<i>8</i>
<i>Course à pied:.....</i>	<i>9</i>
<i>Cyclisme.....</i>	<i>10</i>
<i>Tennis.....</i>	<i>11</i>
<i>Tennis de table.....</i>	<i>12</i>
<i>Football.....</i>	<i>13</i>
<i>Football.....</i>	<i>14</i>
<i>Volley ball.....</i>	<i>15</i>
<i>Badminton.....</i>	<i>16</i>
<i>Tir à l'arc</i>	<i>17</i>
<i>Escalade.....</i>	<i>18</i>
<i>Rando-challenge.....</i>	<i>19</i>
<i>Pétanque.....</i>	<i>20</i>
<i>Golf.....</i>	<i>21</i>
<i>Sécurité routière.....</i>	<i>22</i>
<i>Développement durable et Renseignements pratiques</i>	<i>23</i>
<i>Inscriptions aux activités</i>	<i>24</i>
<i>Inscriptions aux repas.....</i>	<i>25</i>
<i>Notes.....</i>	<i>26</i>

MOT DE LA PRESIDENTE

- Un doigt de SPORTIVITE,
- un doigt de CULTURE GENERALE,
- trois doigts de BONNE HUMEUR

et voilà le tour est joué : vous venez de concocter un cocktail détonnant pour passer une superbe journée à YERVILLE dans le cadre de notre journée SLC le 27 septembre prochain.

Cette journée sera basée, outre sur la bonne humeur mais aussi sur la participation active des membres des diverses ASCEE régionales présentes.

Comme à l'habitude l'équipe organisatrice va vous faire participer à une multitude de sports et peut-être aussi découvrir des activités que vous ne connaissez pas ou n'avez jamais essayées : je pense entre autre au Tir à l'arc; le Golf ou l'escalade.

Bien entendu vous trouverez, dans le dossier soigneusement préparé, toutes les réponses aux questions que vous pourriez vous poser :

- C'est où ?
- Comment ça se passe ?
- Qu'est ce qu'on mange ?
- Est-ce qu'on va guincher le soir ?
- Est-ce qu'on peut coucher ?(liste des hôtels ou campings bien sûr)

Voilà, feuilletez ce dossier, faites de la pub autour de vous et inscrivez vous vite afin que mes collègues puissent préparer les activités sans attendre le dernier moment.

Avec toutes mes amitiés,

Josée.

YERVILLE

SITUATION: Yerville



Venant de Dieppe:

N27-N29 direction le Havre -Tôtes- St Saens- Yerville 41 km 0h34

Venant de Rouen:

A150 direction Fécamp -le Havre- Dieppe puis A151 direction Amiens puis sortie 9 Saint Valéry et enfin direction N29 Amiens- Yerville

Venant de Caen ou du Havre:

A13 direction le Havre -Pont de Normandie puis A29 direction Dieppe-Amiens-Calais puis A151-Rouen prendre sortie 9 Saint Valéry en caux puis direction N29 Dieppe-Abbeville-Amiens-Yerville venant du Havre 67 km- venant de Caen 138 km

L' adresse

Rue Notre Dame de Pontmain
76760 Yerville
Tél : 02 35 96 00 46
Fax : 02 35 95 61 61



LIEU DE RENDEZ VOUS: centre régional jeunesse et sports



PROGRAMME DE LA JOURNEE

A PARTIR DE 8H30:

Accueil des participants au complexe sportif de Yerville avec petit déjeuner de bienvenue

9H30:

Début des rencontres sportives
Départ de la randonnée-challenge et du cyclisme
Début des activités enfants

11h45:

Arrêt de toutes les activités

12h00:

Départ de la course à pied pour tous niveaux

12h30:

Repas pris à la cafétéria du complexe sportif

14h00:

Reprise des activités sportives et culturelles !

18h30:

Fin des rencontres et préparation des récompenses

19h30:

Remise des récompenses et apéritif

20h30:

Repas et soirée dansante au centre sportif

RESPONSABLES D'ACTIVITES

Les responsables d'activités sont à votre disposition pour tous renseignements :

**coordonnateurs: Michèle ETRILLARD - Nicole LOUVET - Patricia FARGE
Josée PALIN – Christian DUREL-Philippe LOMENEDE**

ANIMATIONS ENFANTS

Gaëlle GILL

COURSE A PIED

Didier PLANQUAIS

CYCLISME

TENNIS

Francis VIEILLOT-Gilles HENNETON

TENNIS DE TABLE

Sylvain LOUVET

FOOTBALL

Philippe LOMENEDE

VOLLEY BALL - BADMINTON

Arnaud ROY

TIR A L'ARC

Chantal MAMICH

ESCALADE

Richard PLES

RANDO-CHALLENGE

Christian LOUVET 02-35-10-11-25

PETANQUE

GOLF

Jean-François BRAUN

SECURITE ROUTIERE

Christian DUREL

SAISIE INFORMATIQUE

Hervé GUERARD

REGLEMENT GENERAL

Toute personne qui désire participer à cette journée sportive doit être adhérente à son ASCEE et posséder la carte de la FNASCEE

La composition des équipes devra être préétablie pour le matin même de la manifestation.

Tout joueur inscrit dans une équipe n'aura pas la possibilité de jouer avec une autre ASCEE
Cette démarche par contre pourra être faite avant les inscriptions par une ASCEE qui désirerait compléter son équipe.

Les équipes peuvent être féminines, masculines, ou mixtes.

L'ASCEE 76 se réserve le droit de modifier les règlements des différentes disciplines pour tenir compte du nombre de participants , des impératifs horaires et d'éventuels désagréments météorologiques.

Pour tous les sports se pratiquant en salle, il est conseillé de se munir de chaussures à semelles blanches (tennis) et propres.

Pour chaque discipline, (sauf cyclo,rando,course) un arbitre devra être désigné.

Il est rappelé à chaque ASCEE qu'elle devra venir avec DEUX COUPES !!(comme cela a été décidé en réunion régionale).

Les animaux ne sont pas admis dans le complexe sportif

Cette journée donnera lieu à deux classements :

- le premier propre à chaque activité
- le second qui sera le classement général par ASCEE sur l'ensemble des activités

Les points attribués pour chaque classement sont précisés dans chaque règlement

ANIMATIONS ENFANTS

Article 1:Le nombre de participants par ASCEE n'est pas limité !!

Article 2:Nous vous invitons à venir en famille pour cette journée régionale et nationale!

Des animateurs ayant le BAFA seront là pour encadrer les enfants de nos ascéistes .
Ils seront aidés par d'autres personnes si le nombre d'enfants l'impose ;
Pour une bonne organisation nous avons besoin de connaître le nombre d'enfants et leur âge
pour pouvoir définir nos activités.

Enfant de 3 à 6 ans :	matin :	oui	non
Enfant de 3 à 6 ans :	après-midi:	oui	non
Enfant de 6 à 10 ans :	matin:	oui	non
Enfant de 6 à 10 ans :	après-midi:	oui	non

Article 3:Pour le classement général , chaque participant donnera 1 point à son ASCEE

RESPONSABLE:Gaëlle GILL

COURSE A PIED

Le départ sera donné à 12h

Article 1:Le nombre de participants par ASCEE n'est pas limité !!

Article 2:L'épreuve se déroulera autour du complexe sportif.

- Parcours adulte 6 km
- Parcours enfants 2 km
- Parcours enfants jusqu'à 5 ans 1 tour de

Un classement individuel et un classement par ASCEE seront établis à l'issue de la course

Article 3:Pour le classement général, les participants à chaque course donneront à leur ASCEE

- 5 POINTS POUR LE GAGNANT
- 3 POINTS POUR LE SECOND
- 2 POINTS POUR LE TROISIEME
- 1 POINTS A TOUS LES PARTICIPANTS

RESPONSABLE: Didier PLANQUAIS

CYCLISME

Le départ sera donné à 9h30

Article 1: Le port du casque est obligatoire

Selon le nombre de personnes inscrites, il vous sera proposé une randonnée cyclo d'une trentaine de kilomètres le matin .

Une même distance sera au programme l'après-midi

Article 2: Pour le classement général, les participants à chaque course cyclo donneront à leur ASCEE

- 1 POINTS POUR LES HOMMES DE PLUS DE 18 ANS
- 2 POINTS POUR LES FEMMES DE PLUS DE 18 ANS
- 3 POINTS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS

RESPONSABLE :

TENNIS

Le tournoi débutera à 9h30 (uniquement en cas de beau temps)

Article 1: Sur deux courts en extérieur.

Chaque ASCEE pourra présenter deux équipes comprenant 4 joueurs maximum, et 2 joueurs minimum.

Les équipes pourront être mixtes.

Article 2: Si le nombre d'équipes est inférieur ou égal à 5 le tournoi se déroulera comme un championnat par poule, la finale opposera les équipes ayant obtenu le plus de points additionnés au fil des tours.

Si le nombre d'équipes est compris entre 6 et 8 2 poules par tirage au sort, les vainqueurs de chaque poule se rencontreront en finale .

Les rencontres se disputeront en 3 matchs , 2 simples et un double.

Ceux-ci joueront en 1 set gagnant: tie-break à 6 partout

Article 3: Les équipes comportant des joueurs classés devront les présenter dans l'ordre de leur classement pour les rencontres de simple.

Article 4: L'attribution des points se fera de la façon suivante:

-victoire 2 points par match

-défaite 1 point par match

-forfait 0 point

L'ASCEE gagnante est donc celle qui totalisera le plus de points sur l'ensemble des matchs
En cas d'égalité, les équipes seront départagées au nombre de matchs, puis de jeux gagnés.

Article 4: Pour le classement général chaque participant donnera à son ASCEE:

- 7 points pour le gagnant (individuel ou par équipe)

- 5 points pour le finaliste (individuel ou par équipe)

- 4 points pour les demi-finalistes (individuel ou par équipe)

- 3 points pour les quart-finalistes (individuel ou par équipe)

- 1 point sera attribué à chaque participant pour le challenge par ASCEE

L'ASCEE gagnante est donc celle qui totalisera le plus de points dans les 2 épreuves.

En cas d'égalité, l'ASCEE gagnante sera celle la mieux classée dans l'épreuve par équipe.

RESPONSABLES :Francis VIEILLOT -Gilles HENNETON

TENNIS DE TABLE

Le tournoi débutera à 9h30

Article 1:Qualification

Un joueur peut s'inscrire dans une ou deux épreuves au choix .

Le classement éventuel des joueurs devra être indiqué sur le bulletin d'inscription.

Article 2:Tirage au sort des rencontres

Le tirage au sort sera effectué au début du tournoi par l'ASCEE 76.

Il sera tenu compte dans la mesure du possible pour le premier tour que deux joueurs d'une même ASCEE ne puissent se rencontrer .

Article 3:Description des épreuves

Deux épreuves se dérouleront :

Épreuve n°1 : Tournoi par équipe de deux ou trois joueurs (système coupe davis).

Le tournoi par équipe se fera par 2 simples et un double .Les 2 simples se joueront en premier et s'il y a égalité le double départagera les 2 équipes. Ce tournoi se déroule par poule de 3 équipes , l'équipe terminant 1ère ne jouera pas de tour préliminaire.

Épreuve n°2 :Tournoi individuel. Ce tournoi se déroulera par poule de 4 joueurs où les 2 premiers seront directement qualifiés pour le tableau final et les 2 derniers seront qualifiés pour le tableau consolante.

Article 4:Pour le classement général chaque participant donnera à son ASCEE:

Ce challenge consiste en un classement cumulé des deux épreuves précédentes.

- 7 points pour le gagnant (individuel ou par équipe)
- 5 points pour le finaliste (individuel ou par équipe)
- 4 points pour les demi-finalistes (individuel ou par équipe)
- 3 points pour les quart-finalistes (individuel ou par équipe)
- 1 point sera attribué à chaque participant pour le challenge par ASCEE

Par exemple: le gagnant du tournoi individuel remporte 7 points et s'il fait participa2du tournoi participa2équipe mais qu'il a perdu en quart de finale alors il aura 3 points :son ascee aura alors 11 points.

L'ASCEE gagnante est donc celle qui totalisera le plus de points dans les 2 épreuves. En cas d'égalité, l'ASCEE gagnante sera celle la mieux classée dans l'épreuve par équipe.

RESPONSABLE :Sylvain LOUVET

FOOTBALL

FORMULE TOURNOI DE SIXTE

ARTICLE 1 :

Chaque ASCEE pourra présenter une ou plusieurs équipes .

Ces équipes pourront avoir au maximum un participant extérieur.

Si la participation est de 1 à 7 équipes: le tournoi se déroulera sous la forme d'un mini – championnat où le premier sera le vainqueur du tournoi.

Si la participation est de 8 équipes ou plus : le tournoi se déroulera en deux poules tirées au sort avant le début des épreuves. Les perdants des demi-finales se disputeront un match de classement pour la troisième et quatrième place.

Les équipes non qualifiées pour les demi-finales effectueront des matchs de classement sur le même principe.

ARTICLE 2 :

Le nombre de joueurs autorisés sera de sept joueurs + trois remplaçants pouvant entrer et sortir à tout moment du match sur arrêt de jeu , avec accord de l'arbitre.

ARTICLE 3 :

Les points attribués seront :

- victoire 3 points
- nul 2 points
- défaite 1 point
- forfait 0 point

En cas d'égalité à la fin des poules ou du mini championnat , il sera tenu compte dans l'ordre suivant :

- du goal avérage particulier
- du goal avérage général
- de la meilleure attaque

Toutefois , s'il y avait encore égalité , une série de trois tirs au but serait effectuée par trois joueurs différents .

ARTICLE 4 :

Matchs avec deux mi-temps de 7 mn avec changement de côté, tirés au sort avant le coup d'envoi .

FOOTBALL

ARTICLE 5 :

Les équipes qualifiées sont les 2 premières de chaque poule , les rencontres opposeront :

- 1ère poule A contre 2 ème poule B
- 1ère poule B contre 2 ème poule A

ARTICLE 6 :

Elles se dérouleront en 2 mi-temps de 7 mn

si égalité : prolongations de 2x5 mn

si égalité : 3 tirs au but par 3 joueurs différents

ARTICLE 7 :

Les règles habituelles de la FFF seront appliquées et seules valables , hormis la loi du hors jeu

ARTICLE 8 :

Chaque ASCEE devra fournir un arbitre

RESPONSABLE : Philippe LOMENEDE

VOLLEY- BALL

Le tournoi débutera à 14h00

ARTICLE 1 :Le tournoi est ouvert aux équipes mixtes de préférence, deux filles minimum sur le terrain par équipe.

Chaque ASCEE peut présenter une ou plusieurs équipes composées d'au moins 6 joueurs .
Les joueurs pourront se remplacer sans contrainte.

ARTICLE 2 :Le tournoi de volley se déroulera sous la forme d'un mini championnat.

Dans ce cas , les points attribués seront de 2 par match gagné

1 par match perdu

0 par forfait

En cas d'égalité, les équipes seront départagées :

-soit au point avérage s'il y a plusieurs sets

-soit à la différence d' écart de points au volley s'il n'y a qu'un set

ARTICLE 3 :La durée des matchs de volley ball et le nombre de sets seront définis au vu du nombre d'équipes inscrites.

ARTICLE 4 :Les arbitres seront désignés par les équipes entre elles

ARTICLE 5 :*Pour le classement général, chaque équipe donnera à son ASCEE:*

- 15 points pour l'équipe vainqueur

- 8 points pour la seconde

- 5 points pour la troisième

- 1 point à toutes les autres équipes

RESPONSABLE :

BADMINTON

Le tournoi débutera à 9h00

ARTICLE 1 : *Plusieurs épreuves vous sont proposées.*

Épreuve n°1 : un tournoi par équipe de 2 joueurs

Épreuve n°2 : un tournoi individuel

Les deux épreuves peuvent être mixtes et sont ouvertes aux enfants de moins de 12 ans

ARTICLE 2 : Le tirage au sort des rencontres sera effectué au début du tournoi , par l'ASCEE 76. Il sera tenu compte dans la mesure du possible pour le 1er tour, que deux joueurs d'une même ASCEE ne puissent se rencontrer.

ARTICLE 3 : Chaque ASCEE pourra présenter une ou plusieurs équipes.

S'il y a entre 1 à 7 équipes, le tournoi se déroulera sous la forme d'un mini-championnat où le premier sera le vainqueur du tournoi.

S'il y a plus de 8 équipes, le tournoi se déroulera par poules tirées au sort. Les deux premières équipes de chaque poule constitueront le tableau final. Les perdants des demi-finales disputeront un match de classement pour la troisième et quatrième place.

ARTICLE 4 : *Pour le classement général, chaque équipe donnera à son ASCEE:*

- 7 points pour le gagnant (individuel ou par équipe)
- 5 points pour le finaliste (individuel ou par équipe)
- 4 points pour les demi-finalistes (individuel ou par équipe)
- 3 points pour les quart-finalistes (individuel ou par équipe)
- 1 point sera attribué à chaque participant pour le challenge par ASCEE

ARTICLE 5 : L'ASCEE gagnante est donc celle qui totalisera le plus de points dans les 2 épreuves.

En cas d'égalité, l'ASCEE gagnante sera celle la mieux classée dans l'épreuve par équipe.

RESPONSABLE : Arnaud ROY

TIR A L'ARC

L 'activité sera scindée en deux périodes et se fera sur mur de Tir Blasons de tailles différentes suivant la catégorie.

De 10h à 12h :initiation pour les débutants et perfectionnement pour les initiés, entraînement pour les confirmés.

De 14h à 17h :concours

14h à 15h petits et débutants

15h à 16h initiés

16h à 17h confirmés

ou tout le monde avec blasons de différentes tailles

Article 1 :Le matériel est gracieusement prêté, toutefois , les personnes possédant un arc sont invitées à l'amener, ceci afin de faciliter la participation de tous .

Par mesure de sécurité, les participant s'engagent à respecter les conseils et directives de l'équipe d'initiation.

Les archers peuvent s'inscrire dans la catégorie qu'ils désirent, en fonction de leur capacité.

A l'issue des tirs, un classement sera établi dans les catégories suivantes :

- catégorie débutant
- catégorie confirmé
- classement par équipe ASCEE de trois archers (quelle que soit la catégorie)

Pour le classement général , chaque participant donnera un point à son ASCEE et trois points seront donnés au gagnant de chaque catégorie

ARTICLE 2 :*Les candidats doivent être âgés de plus de 10 ans*

RESPONSABLE : Chantal MAMICH

ESCALADE

L'initiation se fera sur le rocher d'escalade à l'intérieur de la salle omnisports

RESPONSABLE : Richard PLES

RANDO - CHALLENGE

ARTICLE 1 :

Le nombre de participants par ASCEE n'est pas limité (adultes et enfants)et se fera par équipe de deux personnes minimum et quatre maximum.
Le certificat médical n'est pas obligatoire

ARTICLE 2 :

La randonnée se déroulera le matin à partir de 9h15.
Il est important de respecter cet horaire .Le départ du challenge d'environ 10km se fera à proximité de YERVILLE.

ARTICLE 3 :

Pour accéder à la randonnée- challenge il vous sera demandé de répondre à un test de connaissance qui vous sera remis sur le lieu de rendez-vous

ARTICLE 4 :

Pendant la randonnée des étapes « questions,jeux,activités »vous seront proposés et nécessaires pour découvrir votre parcours et continuer votre randonnée après avoir poinçonné votre carton de passage.

ARTICLE 5 :

Le décompte des points se fera en fonction de l'exactitude des réponses , le respect de l'itinéraire , le temps de parcours par rapport à un temps de référence.

ARTICLE 6:

Les points attribués seront
-6 points à l'équipe qui totalisera le meilleur score
-5 points à l'équipe ½ finaliste
-4 points à la troisième
-3 points à la quatrième
-2 points à la cinquième
-1 point à toutes les autres équipes
plus un point attribué à chaque participant

RESPONSABLE : Christian LOUVET

PETANQUE

Le tournoi se déroulera sur la journée. S'il y a suffisamment d'équipes féminines , un classement distinct les récompensera .En dessous de cinq équipes, elles devront affronter les équipes masculines et mixtes. Toutefois leur témérité sera honorée et récompensée.

ARTICLE 1 :Le concours se déroulera en DOUBLETTES. Chaque joueur devra se munir de trois boules. Chaque équipe devra se munir d'un cochonnet et du nécessaire pour mesurer.

ARTICLE 2 :Les parties se dérouleront suivant le règlement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal soit en treize points .Selon le nombre d'inscrits les éliminatoires s'effectueront soit en tableau qualificatif suivi d'une élimination directe , soit sous forme d'un championnat.

ARTICLE 3 :Le classement sera établi en fonction du nombre de parties gagnées, puis, en cas d'égalité, en fonction des différences de points obtenus.

ARTICLE 4 :Pour le classement général, chaque équipe donnera à son ASCEE:

- 7 points pour l'équipe gagnante
 - 5 points pour l'équipe finaliste
 - 4 points pour les équipes demi-finaliste
 - 3 points pour les équipes quart-finalistes
 - 1 point pour toutes les autres équipes participantes
- un bonus de 3 points est accordé aux équipes féminines

RESPONSABLE :

GOLF

Le matériel de golf pourra être prêté, mais toutefois les participants possédant des clubs sont invités à les amener

ARTICLE 1 :

Le nombre de participants par ASCEE n'est pas limité. Les équipes peuvent être mixtes.

ARTICLE 2 :

Le tournoi comprendra deux épreuves :

Épreuve 1: concours de putting

Épreuve 2: concours sur petit parcours compact de 9 trous

ARTICLE 3 :

Les épreuves se dérouleront en stroke play(tous les coups sont comptabilisés)

Chaque joueur pourra faire l'une ou l'autre des épreuves ou les deux .

Les résultats des trois premiers de chaque ASCEE seront pris en compte pour le classement.

ARTICLE 4 :

Les points seront attribués de la façon suivante:

6 points pour le gagnant de chaque épreuve

5 points pour le deuxième de chaque épreuve DSW

3 points pour le quatrième de chaque épreuve

2 points pour le cinquième de chaque épreuve

1 point pour le sixième de chaque épreuve

et un point sera attribué à chaque participant pour le challenge ASCEE dans la limite de trois participants

L'ASCEE gagnante sera celle qui totalisera le plus de points dans les deux épreuves

RESPONSABLE : Jean-François BRAUN

SECURITE ROUTIERE

La Sécurité Routière s'est l'affaire de tous



Depuis 2002, la France a mis en place une politique volontariste pour lutter contre l'insécurité routière. D'après le bilan provisoire de l'année 2007, cela se traduit par une diminution de l'ordre de 2 % de tués sur les routes de l'hexagone.

L'année 2007 est la sixième année consécutive de baisse. Néanmoins, plus de 4600 vies ont été perdues au cours de celle-ci.

Les résultats encourageants sont le fruit d'un travail engagé par l'Etat, les collectivités locales, les associations et les entreprises.

En Seine Maritime, les résultats sont inversés avec une hausse significative du nombre de tués sur les routes de 18 %. Les usagers des deux roues motorisés sont les plus impliqués dans les accidents mortels.

Bien sûr les thèmes récurrents, que sont l'alcool et la vitesse, ne sont pas éloignés des causes identifiées lors des accidents, mais à ceux-ci viennent s'ajouter de plus en plus les fautes de comportement, la non utilisation des dispositifs de sécurité (ceinture, casque, siège auto....) les addictions et le non respect des règles de priorité.

La Sécurité Routière est un enjeu majeur et il faut que chacun de nous y apporte son concours par des gestes simples et le respect de l'autre.

Comme le rappelle le Ministre du MEDAD, Jean Louis BORLOO, « Pour sauver des vies, chacun doit respecter les règles du code de la route en toutes circonstances »

RESPONSABLE:Christian DUREL

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est une nouvelle façon de penser et d'agir qui doit être économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

Mais, la gravité des enjeux écologiques menace de déstabiliser notre économie, de dégrader nos relations sociales et de nuire irréversiblement aux générations futures. Il nous faut réagir sans plus attendre pour garantir un avenir durable. Le Grenelle Environnement ouvrira des pistes constructives vers de nouvelles façons de produire, de consommer, de se déplacer, d'innover, d'organiser le territoire, de respecter la nature...

Dans ce contexte, afin qu'une véritable dynamique puisse désormais s'engager, l'État doit montrer l'exemple et intégrer les enjeux du développement durable dans ses politiques publiques comme dans son fonctionnement au quotidien.

Pour ce faire, il convient notamment que les administrations limitent les impacts négatifs sur l'environnement de leurs activités, évoluent vers d'autres modes de fonctionnement et réduisent les gaspillages de toute nature.

Ainsi, chaque administration est amenée à réaliser, qui un plan d'action éco-responsable, qui un plan de déplacement administration, qui des achats durables. Il s'agit aussi de mobiliser les agents pour un changement de comportements dans leurs gestes quotidiens.

Muriel Houlle- DRDE 76

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

RESTAURATION :

YERVILLE :l'escale avenue charles de gaulle 02-35-96-78-06

YERVILLE :pizza art 29 rue jules gueville 02-32-70-86-11

HOTEL :

YERVILLE :RELAIS DE LA POSTE 8 rue halley 02-35-96-82-95

CAMPING :

ROUMARE (15 km de rouen) :765 rue des tilleuls 02-35-33-80-75

[http: //camping-les-nénuphars.ifrance.com](http://camping-les-nénuphars.ifrance.com)

CHAMBRES D'HOTES :

VAL DE SAANE : gîte kérane 17 gîtes 4/6/8 personnes 02-35-34-27-71

TELEPHONE :

Garage Yerville automobiles avenue charles de gaulle 02-35-95-68-68

Cabinet médical 157 avenue charles de gaulle 02-35-96-85-44

Mairie rue delahaye 02-32-70-43-43 fax :02-32-70-43-49

Pharmacie louvel 44 rue jacques ferny 02-32-70-49-49

INSCRIPTIONS AUX REPAS

A.S.C.E.E N° :

Nom de la personne à contacter :

N° DE TELEPHONE :

N° DE TELECOPIE :

REPAS DU MIDI

.....	personnes x 15 €	Euros
.....	enfants (jusqu'à 12 ans) x 10€	Euros

TOTAL :

JOURNEE (REPAS DU MIDI + DINER DANSANT)

.....	personnes x 25 €	Euros
.....	enfants (jusqu'à 12 ans) x 20€	Euros

TOTAL :

DINER DANSANT UNIQUEMENT

.....	personnes x 20 €	Euros
.....	enfants (jusqu'à 12 ans) x 20€	Euros

TOTAL :

TOTAL GENERAL :

Afin de simplifier l'organisation, nous vous conseillons de nous adresser le règlement (libellé à l'ordre de l'ASCEE 76) avec les deux fiches d'inscription (repas et activités).

Elles doivent nous parvenir pour le 31 août 2008 dernier délai .

Elles sont à retourner à :

Michèle ETRILLARD
Parc Départemental de l'Equipeement
41 Boulevard Industriel
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

NOTES